



La réalisation de l'Hôtel de Ville et du centre communautaire marque un tournant important pour le Canton de Hatley.

Dans les prochaines semaines, l'amé-

nagement extérieur débutera. Cette intervention sera la conclusion de ce projet, qui permet déjà à ses citoyens de bénéficier de locaux pour l'administration, les loisirs et le communautaire. Des activités vous seront proposées dans les prochaines semaines afin de pouvoir profiter pleinement de ces nouvelles infrastructures municipales.

Lors de la dernière rencontre du conseil, une politique des aînés fut adoptée. Cette politique a pour objectif d'offrir à ses résidents sécurité, inclusion, socialisation, une meilleure qualité de vie et santé globale. Un comité de travail a été constitué et prendra forme au courant des prochaines semaines. Cette politique est en lien avec la politique provinciale et sera disponible sur notre site internet bientôt.

Comme vous savez sûrement, en novembre prochain, l'ensemble des municipalités du Québec sera en élection. C'est donc pour moi le dernier mot du maire de ce présent mandat. Je crois que nous avons relevé le défi de doter notre municipalité d'infrastructures à la hauteur de ses besoins et surtout dans les limites de ses capacités financières. Des choix judicieux et réfléchis, tel que le déneigement en régie interne, nous ont permis de garder le taux de taxation à un niveau très acceptable. Le travail de reconnaissance de notre municipalité fut aussi important dans les quatre dernières années. Il était essentiel

pour nous que le Canton de Hatley ait sa juste place dans les municipalités de la région. Et croyez-moi, je suis à même de me rendre compte de l'impact de cet aspect sur notre municipalité.

Martin Primeau, maire



Bonne rentrée!

Restez informés!

Saviez-vous que vous pouviez vous abonner à l'infolettre de la municipalité du Canton de Hatley? L'infolettre vous permet de rester informés sur les événements, nouveautés ou avis importants provenant de la municipalité.

Pour vous abonner, vous n'avez qu'à saisir votre adresse courriel sous Infolettre à la page d'accueil du site internet cantondehatley.ca

Votre Conseil municipal





Martin Primeau Maire



Patrick Clowery Conseiller n°1



Vincent Fontaine Conseiller n°2



Jacques Bogenez Conseiller n°3



Claude B. Meilleur Conseiller n°4



Guy Larkin Conseiller n°5



Sylvie Cassar Conseillère n°6

Directrice générale

Liane Breton

Adjoint à la direction

Paul Conway

Adjointe à la trésorerie

Annie Deshaies

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Éric Gravel

Directeur des travaux publics

Jean-François Laflamme

Agente de développement loisirs

Catherine Duguay

Conception et impression du journal

Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

AA INFOS MUNICIPALES



BESOIN DE REMBLAI POUR VOTRE TERRAIN?

Si vous avez besoin de remblai pour votre terrain, communiquez avec la municipalité. Vous devez fournir des informations précises sur l'emplacement à remplir. Pour communiquer avec la municipalité: 819-842-2977 ou par courriel à info@cantondehatley.ca

**

COMMUNAUTAIRE

PROGRAMME PAIR

Connaissez-vous le Programme Pair ? Pair

C'est un service gratuit d'appels quotidiens s'adressant à des personnes vivant seules ou avec une condition particulière afin de s'assurer de leur sécurité. Le programme Pair offre aussi le rappel de prise de médicaments, de glycémie, de repas ou d'exercice.

La MRC de Memphrémagog est heureuse de pouvoir soutenir ce programme qui est offert dans la région depuis plus de 20 ans.

Pour plus d'information ou pour vous abonner gratuitement, visitez le www.programmepair.com ou contactez la Régie de police de Memphrémagog (819-843-3334 poste 247)

SERVICES AUX AÎNÉS

Services offerts

- Popotte roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins des pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Événements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contactez l'Aide communautaire au 819-821-4779

Nous sommes ici pour vous servir.

NOUVEAU : LOCATION DE SALLES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La municipalité a maintenant des salles disponibles pour location pour des événements publics ou privés. Des tables et chaises sont aussi disponibles.

La salle communautaire, située au soussol, est équipée d'une cuisine complète, toilettes pour femmes et pour hommes et d'un vestiaire. Des tables et chaises sont disponibles.

Salle communautaire au sous-sol avec cuisine

Utilisateur	Résident	Non-résident
Bloc de 24 heures	375 \$	Non disponible
Bloc de 12 heures	250 \$	Non disponible
Bloc de 4 heures	125 \$	Non disponible

La salle du conseil, située à l'arrière de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville, offre un grand espace et des toilettes pour femmes et pour hommes.

Salle du conseil

Utilisateur	Résident	Non-résident
Bloc de 24 heures	375 \$	600 \$
Bloc de 12 heures	250 \$	400 \$
Bloc de 4 heures	125 \$	200 \$

(B) COORDONNÉES

HÔTEL DE VILLE

4765 chemin de Capelton, Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0

Tél.: 819 842-2977 • Téléc.: 819 842-1997 Courriel: info@cantondehatley.ca

Courriel: info@cantondehatley.ca Site Internet: www.cantondehatley.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, 8h à 12h et 13h à 16h



2 • LE BABILLARD AOÛT 2017

SÉANCE DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2017

Fermeture d'une partie du chemin Highland

La municipalité adopte le règlement n° 2017-06 relatif à la fermeture d'une partie du chemin Highland.

Adoption du second projet des règlements d'urbanisme

Le conseil adopte le second projet des règlements n° 2017-07 relatif à l'émission des permis, 2017-08 relatif au lotissement et 2017-09 relatif au zonage.

Projet Vallée Massawippi

Le conseil municipal mandate Madame Paule Rochette afin de préparer la demande de subvention pour le Fonds de développement du territoire pour une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Le conseil désire développer le secteur Kingdom, Capelton et Stafford pour un montant de 100 000 \$.

<u>Fondation Massawippi – demande</u> de soutien

Le conseil approuve une subvention de 2 000 \$ pour la Fondation Massawippi pour le projet du Parc Scowen.

Règlement relatif à la circulation des camions

Claude B. Meilleur donne avis que sera présenté pour adoption le règlement no 2017-10 relatif à la circulation des camions outils.

4530 chemin de Capelton

Le conseil accepte la demande de changement du revêtement de toiture pour la propriété située au 4530, chemin de Capelton. Le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet.

Échange de terrain Mines Capelton

La municipalité accepte un échange de terrains avec les Mines Capelton afin de pouvoir aménager des accès à la rivière Massawippi.

Charte de la bientraitance des personnes âgées

Dans le cadre de la journée mondiale de la lutte contre la maltraitance aux personnes âgées, la municipalité désigne Monsieur Claude B. Meilleur à titre de représentant de la municipalité pour la signature de la Charte de la bientraitance des personnes âgées.

Tarification bigénération 2018

Le gouvernement a changé les qualifications relatives aux résidences bigénération en les traitant au niveau de l'évaluation comme deux (2) logements et non un (1) seul logement comme auparavant. À partir de 2018, les taxes de services seront facturées en conséquence.

Nouvelle offre terrains à vendre

Le conseil accepte la contre-offre de Monsieur Paul Klinck et Madame Jacqueline L'Heureux au montant de 91 101 \$ pour les lots n° 2 131 292 et 1 803 349, situés sur le chemin de Capelton.

Servitude de passage lot n° 2 131 994

La municipalité accorde une servitude de passage pour les propriétaires du lot n° 4 522 652 sur le lot n° 2 131 994, et ce, au nord de la rue du Boisé sur une distance de 110 mètres.

<u>Demande de prolongation du bail</u> de Bootcamp

L'entente de location de la salle du Bistro du locataire Gestion soldats de la santé inc. pour la période du 12 mai au 12 septembre est prolongée d'un mois, jusqu'au 12 octobre.

Construction d'accès à la voie publique

Claude B. Meilleur donne avis que sera présenté pour adoption le règlement no 2017-11 régissant la construction d'accès à la voie publique, la fermeture de fossés et le drainage des eaux vers les fossés.

SÉANCE DU CONSEIL DU 7 AOÛT 2017

Adoption de règlements d'urbanisme

Le conseil adopte les règlements n° 2017-07 relatif à l'émission des permis, 2017-08 relatif au lotissement et 2017-09 relatif au zonage.

$\frac{Adoption\ du\ r\`{e}glement\ n^{\circ}\ n^{\circ}\ 2017\text{-}10}{relatif\ aux\ camions\ outils}$

La municipalité adopte le règlement n° 2017-10 relatif à la circulation des camions outils.

Construction au 195 rue des Méandres

Le conseil municipal accepte la construction au 195, rue des Méandres. Le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet.

Règlement relatif au pavage chemin d'Haskell Hill et rue de la Chaumière

Guy Larkin donne avis, par les présentes, que sera présenté pour adoption le règlement no 2017-12 relatif au pavage du chemin d'Haskell Hill et de rue de la Chaumière.

Embauche d'une secrétaireréceptionniste

Le conseil accepte la nomination de Madame Valérie Brassard comme secrétaire-réceptionniste à partir du 11 juillet 2017 avec une durée de probation de six (6) mois.

<u>Politique de location de salle</u> amendement

La politique de location de salles adoptée est modifiée pour :

- Inclure une période de location de 24 heures au tarif de 12 heures multiplié par 150%
- Permettre la réservation de salles jusqu'à un (1) an d'avance au lieu de seulement six (6) mois d'avance.

Renouvellement organisme Le Pont

Le conseil accepte le renouvellement de l'entente avec l'organisme de justice alternative Le Pont pour une somme 700 \$ et ce du 1er août 2017 au 31 juillet 2018.

Embauche d'un chauffeur de camion

Le conseil accepte la nomination de Monsieur Jacky Cloutier comme chauffeur de camion à partir du 1er mai 2017 avec une durée de probation de douze (12) mois.

Embauche d'un chef d'équipe voirie

Le conseil accepte la nomination de Monsieur Allen Fullum comme chef d'équipe voirie.

Pavage Haskell Hill & Chaumière

La municipalité attribue le contrat de pavage de la rue Chaumière et d'une partie du chemin d'Haskell Hill à la firme Eurovia pour 184 944 \$.

Subvention pour les routes

La municipalité a décidé de participer au Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) programme de subvention d'une somme possible de 655 353 \$. La municipalité doit participer à 25% soit un montant de 163 838 \$ le tout sur une période de 5 années.

La municipalité accepte aussi l'offre de la firme EXP d'un montant de 12 000 \$ pour la rédaction des plans.

Règlement relatif à la rémunération du personnel électoral

Guy Larkin donne avis que sera présenté pour adoption le règlement no 2017-13 relatif à la rémunération du personnel électoral.

AOÛT 2017 LE BABILLARD • 3

Mandat à l'inspecteur forestier pour le chemin Lac

La municipalité mandate Monsieur Emilio Lembo afin de procéder au marquage et l'identification de travaux d'élagage sur le chemin du Lac. Ceci fait suite à l'étude déjà réalisée pour la préservation des arbres dans ce secteur.

Pas d'étude de regroupement Canton de Hatley et North Hatley

Le conseil du Canton de Hatley ne désire pas pour l'instant participer à une étude de regroupement proposée par le village de North Hatley

Demande de modification au rôle d'évaluation

La municipalité demande à la MRC Memphrémagog une modification de son rôle d'évaluation afin d'avoir la possibilité d'instaurer un taux de taxes d'affaires pour l'année 2018.

Subvention aide à l'amélioration du réseau routier local

Le Ministère des Transports du Québec octroie à la municipalité une subvention de 15 904 \$ pour des travaux effectués sur

les chemins Albert Mines, de l'Université et de la Chaumière,

Demande de dérogation n° 2017-004

La demande de dérogation, acceptée par le conseil, consiste redéfinir la division des terrains. Le résultat de la subdivision serait la création d'un nouveau lot ayant une superficie de 3 544,4 mètres carrés pour la propriété située au 53, rue Lindskou et la création d'un nouveau lot de 2 655,9 mètres carrés pour la propriété située au 49, rue Lindskou.

Demande de dérogation n° 2017-005

La demande de dérogation, accepté par le conseil, consiste redéfinir la division des terrains. Le résultat de la subdivision serait la création d'un nouveau lot ayant une superficie de 2 472,4 mètres carrés pour la propriété située au 45, rue Lindskou et la création d'un nouveau lot de 2 762 mètres carrés pour la propriété située au 49, rue Lindskou

Échange de servitudes chemins Eustis – Smerdon

Monsieur Florentin accepte de céder une servitude de passage à la municipalité pour un sentier sur une partie du lot n° 3 907 378 qui a été aménagé lors des travaux de restauration des résidus miniers. Monsieur Florentin accepte aussi de céder une servitude de passage sur une partie du lot n° 5 766 155 et le lot n° 5 766 156 (lot futur n° 6 042 128) afin d'y aménager un sentier reliant le chemin Rodgers et le chemin Smerdon, ainsi qu'une servitude pour aménager un point de vue sur la vallée sur le lot n° 5 766 156 (lot futur n° 6 042 127). La municipalité, en contrepartie, accepte de céder à Monsieur Florentin une servitude de passage d'une longueur de 100 mètres à partir de l'extrémité du chemin Rodgers sur le lot n° 2 132 045 et le lot n° 2 131 994 en faveur du lot futur n° 6 042 128.

Appui de limite de vitesse pour le village d'Ayer's Cliff

La municipalité appuie la demande de réduction de vitesse du village d'Ayer's Cliff de 80 km/h à 50 km/h dans le secteur de la nouvelle plage publique.

Politique des aînés

La municipalité adopte une Politique des aînés.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections générales municipales, qui se tiennent à date fixe le premier dimanche de novembre tous les quatre ans, auront lieu le 5 novembre 2017. Des milliers de Québécois se lanceront dans la course. À ce stade, peutêtre avez-vous des questions, à savoir :

- Avez-vous le profil type d'un candidat?
- Les responsabilités liées au rôle de maire ou de conseiller?
- Les conditions requises pour poser une candidature?
- Le déroulement d'une élection?
- Comment vérifier si vous êtes sur la liste électorale?

Vous trouverez réponse à ces interrogations en visitant les sites internet suivants :

<u>Directeur général des élections</u> http://www.electionsquebec.qc.ca/francais

MAMOT

http://www.presentezvous.gouv.qc.ca/ je-pose-ma-candidature

Sachez également que vous pouvez également trouver réponse à vos questions auprès de la municipalité. En effet, de

par la loi, la directrice générale/secrétairetrésorière est d'office présidente d'élection. Le rôle d'un président d'élection est d'assurer la tenue de l'élection et de veiller à son bon déroulement. À ce titre, elle pourra répondre à vos questions concernant la procédure électorale, de l'étape de la mise en candidature jusqu'à la proclamation d'élection qui suit le scrutin. Mme Annie Deshaies, secrétaire d'élection, pourra aussi répondre à vos questions.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2017 - DATES IMPORTANTES

- Avis public d'élection Au plus tard le 22 septembre
- Période de dépôt des déclarations de candidature - Du 22 septembre au 6 octobre
- Proclamation des candidates élues et candidats élus sans opposition -6 octobre à partir de 16 h 30
- Révision de la liste électorale, le cas échéant - Période potentielle : 14 au 26 octobre
- Jour du vote par anticipation

- obligatoire 29 octobre, de 12 h à 20 h
- Jour du scrutin 5 novembre, de 10 h à 20 h
- Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes - 9 novembre
- Proclamation des personnes élues 10 novembre

VOUS ÊTES INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE?

Dans l'éventualité de la tenue d'un scrutin seulement, la présidente d'élection fera parvenir à chaque domicile un avis de révision qui comportera l'information permettant aux électeurs de vérifier s'ils sont inscrits sur la liste électorale.

À compter du 6 octobre, il sera également possible de consulter la liste électorale au bureau du président d'élection.

Important : Si vous ne recevez pas l'avis de révision, c'est que vous n'êtes probablement pas inscrit sur la liste électorale et que vous ne serez pas admis à voter le 5 novembre, à moins que vous demandiez votre inscription.

4 • LE BABILLARD AOÛT 2017

ACCÈS AUX ÉCOCENTRES DE SHERBROOKE

Les résidents du Canton de Hatley ont déjà effectué des centaines de visites aux écocentres de la Ville de Sherbrooke. Depuis avril 2016, suite à une entente avec la Ville, les résidents du Canton ont accès à ces écocentres au même titre que les résidents de Sherbrooke.



Heures d'ouverture

Du 11 avril au 18 novembre 2017 : du lundi au samedi, de 7 h 30 à 16 h 45.

Fermé les 24 juin et 4 septembre 2017.

Note importante : Les entrepreneurs et commerces sont acceptés en semaine seulement.

Tarification

Individus

Gratuit et aucune limite de visites. Quantité limite : 1,8 m3 par visite.

Entrepreneurs et commerces

Tarification variable selon le type de matières et la quantité apportée.

ÉCOCENTRE MICHEL-LEDOUX

1000, rue Léon-Trépanier (accès par le boulevard Lavigerie) Arrondissement de Fleurimont

Renseignements: 819 822-6010

ÉCOCENTRE ROSE-COHEN

365, rue Pépin (accès par le boul. de Portland ou par le boul. Industriel) Arrondissement de Jacques-Cartier

Renseignements: 819 822-6033



LOISIRS

DESCENTE DE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI – LE 12 AOÛT 2017

C'est par un samedi matin, sous un ciel incertain, que les participants se sont rencontrés au bout du chemin Kingdom afin de parcourir en canot ou kayak la belle rivière Massawippi. Pour bien commencer, une fois tout le monde à l'eau, nous avons eu droit à une belle averse d'une vingtaine de minutes. Ce sera la seule pluie de la journée.



Accompagnés de nos deux guides Philippe et Fanny d'Expé Aventures, nos vingt voyageurs ont découvert la vallée de la Massawippi sous un tout nouvel angle. La beauté du paysage, la visite de Martin-Pêcheur, canards, héron et autres oiseaux, ont agrémenté cette sortie. Bien que le niveau de l'eau et quelques embâcles nous ont parfois demandé de faire du portage, ces défis auront pimenté cette descente qui sinon aurait été tout en douceur.

Une très belle 6e édition, à répéter avec plaisir l'an prochain! Merci à tous ceux et celles qui ont pris part à cette journée!

LOISIRS SESSION AUTOMNE 2017

Le badminton et le volleyball reviendront dans la même formule que les sessions précédentes, soit dans le



gymnase de l'école primaire North Hatley. La chorale, le tricot et le zumba seront de retour, mais dans les nouveaux locaux de la municipalité. Les auditions pour la chorale auront lieu la semaine du 28 août.

Nouveautés : L'horaire pour les cours d'anglais, de yoga, d'espagnol, de peinture, de dessin, d'écriture créative, une activité de baseball poche et un club de lecture reste à venir.

La session débutera la semaine du lundi 11 septembre, à l'exception de la chorale qui débutera le jeudi précédent, soit le 7 septembre. Le dépliant avec les détails sera envoyé à tous les résidents et la programmation sera disponible sur le site internet cantondehatley.ca sous peu.

PORTES OUVERTES AU CLUB DE CURLING DE NORTH HATLEY

Les résidents du Canton de Hatley ainsi que des municipalités avoisinantes sont invités à une Portes Ouvertes au Club de Curling de North Hatley du 23 au 27 octobre, entre 19 h et 21 h.

Des instructeurs seront disponibles afin de vous enseigner les rudiments du curling et également vous informer sur les différentes activités sociales du Club. Le curling est un sport qui s'adresse aux jeunes, adultes et séniors. Le Club offre des programmes adaptés pour tous ses membres.

Le curling est un sport qui se pratique sur la glace, alors habillez-vous chaudement (et ce sans égard à la température extérieure!)

Le club est situé au 3245, chemin de Capelton.



AOÛT 2017 LE BABILLARD • 5



FERME MACDONALD



698 chemin MacDonald Canton de Hatley (Qc) J0B 2C0

UNE ENTREPRISE FAMILIALE

La Ferme MacDonald est une entreprise familiale opérée par Mike MacDonald. Toutes les tâches, sauf l'épandage de fumier, sont effectuées par les membres de la famille, soit Karen, la conjointe de Mike et leurs deux fils Owen et Liam. Les parents de Mike, Eldon et Janet, sont encore très actifs sur la ferme. Owen étudie en gestion de ferme au Cégep de Sherbrooke et Liam en administration à Bishop.

L'HISTOIRE

La ferme a fut acquise en 1933 par le grand-père de Mike, Alex. À l'époque c'était une ferme traditionnelle avec un peu de tout. Au cours des années, ils ont pratiqué l'élevage de bovins Hereford pour les montrer à l'exposition agricole de Sherbrooke. C'est dans les années 70 qu'Eldon a commencé a acheté des vaches Holstein pour la production laitière. Dans les années 80, la ferme a aussi produit du maïs sucré et, en 2003,

11 acres étaient consacrées à une variété de légumes. Même s'ils appréciaient la culture maraîchère et le contact avec les gens, ça devenait un peu lourd. Ils ont donc choisi de se concentrer sur la production laitière. Un petit marché reste ouvert quelques samedis en septembre et octobre.

LES VACHES PRÉFÈRENT L'ÉTABLE!

Aussi étrange que cela puisse paraître, Mike MacDonald nous dit que les vaches préfèrent rester dans l'étable avec les planchers matelassés, la ventilation et la nourriture. Malgré ça, il aime que ses vaches sortent, qu'elles utilisent les 260 acres comme pâturage et fassent de l'exercice, ce qui n'est plus la norme dans l'industrie.



Fait à noter : toutes les vaches laitières de la ferme sont élevées sur place.

La ferme MacDonald a 36 vaches laitières et sa production est de 1 150 litres par jour. Le lait est recueilli aux deux jours et dirigé principalement vers Granby.

Il faut mentionner que la ferme MacDonald est maintenant considérée très petite dans l'industrie. Les fermes deviennent de plus en plus grosses. Surtout aux États-Unis où on voit apparaître des fermes avec trois, quatre ou cinq mille vaches.

Avec ces changements, Mike s'inquiète un peu pour l'avenir de l'industrie, surtout pour les générations à venir. Par contre, il note aussi beaucoup d'améliorations dans le domaine au cours des années, surtout au niveau du confort et de la santé des vaches. De plus, la génétique fait que les vaches ne sont plus les mêmes qu'il y a cinquante ans.

LES CITROUILLES GÉANTES

Certains connaissent la ferme MacDonald à cause de ses citrouilles géantes. Depuis 1989, Mike n'a pas manqué une saison de citrouilles. Il a toujours été fasciné par leur taux de croissance et la taille qu'elles peuvent atteindre.

Un groupe de fermiers se réunit chaque année au festival de la moisson des pompiers pour la pesée ou Mike a souvent gagné le premier prix pour la citrouille la plus lourde. En 2014, sa citrouille gagnante pesait 1 534 lbs. Il dit que l'été ne serait pas pareil sans au moins quelques citrouilles dans le champ.



6 • LE BABILLARD AOÛT 2017